

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie,
des finances et de la relance

Arrêté du **15 NOV. 2021**

fixant la composition du jury de l'examen professionnel de vérification d'aptitude aux fonctions de programmeur au sein du ministère de l'économie, des finances et de la relance, au titre de l'année 2022 (1^{ère} session).

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance

Vu le décret n° 71-342 du 29 avril 1971 modifié relatif à la situation des fonctionnaires affectés au traitement de l'information ;

Vu le décret n° 71-343 du 29 avril 1971 modifié relatif aux fonctions et au régime indemnitaire des fonctionnaires de l'Etat et des établissements publics affectés au traitement de l'information ;

Vu l'arrêté du 10 juin 1982 modifié fixant le programme et la nature des épreuves des concours et examens portant sur le traitement de l'information ;

Vu l'arrêté du 19 décembre 2017 pris en application des articles 8 et 9 de l'arrêté du 10 juin 1982 modifié susvisé,

Arrête :

Article 1^{er}

Monsieur Geoffroy WYCKAERT, attaché statisticien à l'institut national de la statistique et des études économiques, est nommé président du jury de l'examen professionnel de vérification d'aptitude aux fonctions de programmeur au sein du ministère de l'économie, des finances et de la relance, au titre de l'année 2022 (1^{ère} session).

Article 2

Sont nommés membres du jury :

Monsieur Patrick BOUCHEZ	Inspecteur des finances publiques à la direction générale des finances publiques
Monsieur Frédéric DUPONT	Inspecteur de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes à la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes
Madame Laurence GEARD	Contractuelle de niveau A au Secrétariat général.
Monsieur Moussa REBANI	Inspecteur des douanes et droits indirects à la direction générale des douanes et droits indirects
Madame Nathalie TAVERNE	Inspectrice des finances publiques à la direction générale des finances publiques

Article 3

Le secrétariat du jury sera assuré par un fonctionnaire du secteur « Organisation des concours » du Secrétariat général du ministère de l'économie, des finances et de la relance.

Article 4

Le Chef du service des ressources humaines du Secrétariat général du ministère de l'économie des finances et de la relance est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait, le **15 NOV. 2021**

Pour le ministre de l'économie, des finances et de la relance,
et par délégation
La cheffe du bureau SRH2B


Mélisa ROUSSEAU